



Paris, le 16 juillet 2026

COMMUNIQUÉ
« TU CHOISIRAS LA VIE »

Face à la fin de vie, soulager, accompagner, ne jamais abandonner

L'adoption définitive, le 15 juillet 2026, par l'Assemblée nationale, de la proposition de loi relative au « droit à l'aide à mourir » constitue un bouleversement éthique majeur. Le texte adopté prévoit qu'une personne puisse s'administrer une substance létale ou, lorsqu'elle en est physiquement incapable, qu'un médecin ou un infirmier la lui administre. Il faut nommer avec clarté ce que recouvre cette expression : selon les situations, le suicide assisté ou l'euthanasie. Le Conseil constitutionnel, saisi, doit encore se prononcer avant toute promulgation. Mais au-delà du droit, c'est une question de civilisation qui est désormais posée à notre pays.

Je le dis avec gravité, sans jamais méconnaître la détresse de celles et ceux que la maladie éprouve, l'épuisement de leurs proches ni les dilemmes auxquels les soignants sont confrontés. La souffrance doit être entendue et soulagée par tous les moyens éthiquement possibles. Mais elle ne peut conduire notre société à confondre l'accompagnement avec la mort provoquée, ni l'acte létal avec l'acte de soin.

La Thora proclame : « J'ai placé devant toi la vie et la mort, la bénédiction et la malédiction. Tu choisiras la vie » (Deutéronome 30, 19). Ce commandement n'ignore pas la douleur. Il nous oblige, au contraire, à ne jamais abandonner celui qui la traverse.

Pour le judaïsme, la dignité d'une personne ne dépend ni de son autonomie, ni de son état de santé, ni de son utilité sociale. Elle est inhérente à son humanité, car tout être humain est créé à l'image de Dieu. La maladie, le handicap, la dépendance, la vieillesse ou la proximité de la mort n'amoindrissent jamais cette dignité.

La tradition juive ne sacralise pas la souffrance et ne confond pas le respect de la vie avec l'obstination déraisonnable. Soulager la douleur est un devoir. Il arrive que la médecine ne puisse plus guérir ; elle ne doit jamais cesser de soigner. Une frontière essentielle doit toutefois demeurer : renoncer à l'obstination déraisonnable n'est pas renoncer à la personne ; accompagner la mort lorsqu'elle vient n'est pas la provoquer intentionnellement.

En ma qualité d'Aumônier général israélite des hôpitaux de France, je sais combien une demande de mourir peut aussi être le langage d'une peur : peur de souffrir, de perdre sa dignité, de devenir une charge ou d'être laissé seul. Une décision ne peut être dite pleinement libre lorsque l'accès aux soins palliatifs, au soutien psychologique, à l'accompagnement social et à une présence humaine demeure inégal. Avant d'ouvrir un droit à la mort, la République doit rendre l'accompagnement effectif pour tous.

Je redoute que ce nouveau droit ne fasse peser, au fil du temps, une pression silencieuse sur les personnes les plus vulnérables. Nul ne devrait jamais se demander si sa vie coûte trop cher, si sa dépendance pèse trop lourd ou si sa disparition soulagerait ses proches. La fraternité républicaine commence précisément là où l'autonomie s'efface et où l'être humain dépend de la fidélité d'autrui.

J'appelle les pouvoirs publics à faire de l'accès effectif aux soins palliatifs une priorité absolue sur l'ensemble du territoire, à soutenir davantage les équipes soignantes et les proches aidants, et à garantir pleinement la liberté de conscience de tous ceux qui refusent de participer à un acte létal.

J'exprime ma profonde reconnaissance aux médecins, aux infirmiers, aux personnels hospitaliers, aux bénévoles, aux familles et aux aumôniers qui demeurent chaque jour au chevet des malades. J'appelle les aumôniers israélites des hôpitaux de France à redoubler de présence auprès des patients, de leurs proches et des équipes soignantes, afin que personne ne traverse seul l'épreuve de la fin de vie.

Une société ne révèle pas sa grandeur en rendant la mort disponible, mais en rendant la fraternité indéfectible. Face à la douleur, notre réponse doit rester le soulagement. Face à la solitude, la présence. Face à la peur, l'accompagnement. Face au désespoir, l'espérance.

Et jusqu'au dernier souffle, le choix de la vie.

Rabbin Mikaël Journo

Aumônier général israélite des hôpitaux de France